

RCS : BOULOGNE SUR MER

Code greffe : 6202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOULOGNE SUR MER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 50143

Numéro SIREN : 379 463 979

Nom ou dénomination : S.C.H.L.

Ce dépôt a été enregistré le 06/07/2020 sous le numéro de dépôt 3322

Greffe du tribunal de commerce de Boulogne sur Mer



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 06/07/2020

Numéro de dépôt : 2020/3322

Déposant :

Nom/dénomination : S.C.H.L.

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 379 463 979

N° gestion : 1997 B 50143



Handwritten signature or mark.

CERTIFIÉ CONFORMÉ
AL'ORIGINAL

Formulaires obligatoires (article 55 A
du Code général des impôts).

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2020

Désignation de l'entreprise : SCHL

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *

1 | 2 |

Adresse de l'entreprise ZA de la Maie Avenue de l'Europe 62720 RINXENT

Durée de l'exercice précédent *

1 | 2 |

Numéro SIRET * 3 7 9 4 6 3 9 7 9 0 0 0 3 7

Néant ☐ *

				Exercice N clos le,	
				3 1 1 2 2 0 1 9	
		Brut	Amortissements, provisions	Net	
		1	2	3	
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ	7 074	602
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	103 598	9 389
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	209 653	1 347 177
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI		60
	TOTAL (II)	BJ	BK	320 325	1 357 228
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	14 572	82 283
	Autres créances (3)	BZ	CA	472 912	11 720
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD	CE		80 000
	Disponibilités	CF	CG		5 523
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		7 909
	TOTAL (III)	CJ	CK	487 484	187 434
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	807 809	1 544 663
Renvois : (I) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété :	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



627

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2020

Désignation de l'entreprise		SCHL		Néant ☐ *			
				Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 622.....)			DA	7 622		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC	912 237		
	Réserve légale (3)			DD	762		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG			
	Report à nouveau			DH	(693 098)		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	130 153		
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK			
TOTAL (I)			DL	357 676			
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	66 667		
	Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO	66 667			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	222 100		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	779 839		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	55 494		
	Dettes fiscales et sociales			DY	57 637		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
Compte régul.	Autres dettes			EA	5 250		
	Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)			EC	1 120 320			
Ecart de conversion passif *			(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 544 663			
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C	
			Écart de réévaluation libre			1D	912 237
			Réserve de réévaluation (1976)			1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			1F		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 120 320	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	1 554		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



627

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

DGFIP N° 2052-SD 2020

Désignation de l'entreprise : SCHL		Néant ☐ *		
		Exercice N		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	
		FG	FH	
		FJ	FK	
	Chiffres d'affaires nets *			
	Production stockée *			
	Production immobilisée *			
	Subventions d'exploitation			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			
	Autres produits (1) (11)			
Total des produits d'exploitation (2) (I)				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			
	Variation de stock (marchandises)*			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			
	Impôts, taxes et versements assimilés *			
	Salaires et traitements *			
	Charges sociales (10)			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		
		Autres charges (12)		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	Total des produits financiers (V)			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			
	Intérêts et charges assimilées (6)			
	Différences négatives de change			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	Total des charges financières (VI)			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



627

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SCHL		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	15 283	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	15 283	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	135	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	2 780	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	2 915	
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)				HI	12 368	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				IJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	5 302	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	609 979	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	479 826	
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)				HN	130 153	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			HY	
	(3)	Dont { — Crédit-bail mobilier * — Crédit-bail immobilier			IG	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			HP	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			HQ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1H	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			1J	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			1K	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			HX	
	(9)	Dont transferts de charges			RC	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)			RD	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A1	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A2	37 137
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 15 028 obligatoires A9 22 109			A3	
		Dont cotisations facultatives Madelin A7 15 028 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			A4	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
	PRODUITS DES CESSIONS ELEMENTS D'ACTIF			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	VNC DES IMMOBILISATIONS CEDEES			2 780	15 283	
	PENALITES ET AMENDES			135		
	(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N	
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



627

Désignation de l'entreprise : SCHL

Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
				CZ		D8		
				KD		KE		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				D8		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				KE		
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	KK	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	KN	
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP	KQ	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS	KT	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	KW	
		Matériel de transport *				KY	KZ	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	LC	
		Emballages récupérables et divers *				LE	LF	
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		
	Avances et acomptes			LK		LL		
	TOTAL III			LN		LO		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	
		Autres participations			8U		8V	
		Autres titres immobilisés			IP		IR	
Prêts et autres immobilisations financières				IT		IU		
TOTAL IV				LQ		LR		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG		OH		
						10 246		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Régularisation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				par virement de poste à poste		3		4		
				I		C0		D7		
						LV		IX		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		C0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LV		IX		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		
		Inst. gales, agents et am. des constructions		IS		MG		MH		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		
		Inst. gales, agents, aménagements divers		IU		MM		MN		
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT		
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		
	TOTAL III			IY		NG		NH		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		OU		OW	
		Autres participations			I0		OX		OY	
		Autres titres immobilisés			I1		2B		2C	
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F		
TOTAL IV				I3		NJ		NK		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		OK		OL		
								OM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



627

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2020

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 1 9

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SCHL

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						6
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.



627

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2020

Désignation de l'entreprise SCHL

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I									
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU		QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN		ØP		ØQ		ØR	

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NA			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY	Total général non ventilé (NW - NY)	NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES*

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2020 : Etat préparatoire.



627

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SCHL		Néant ☐			
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice			
	1	2	3	4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D		
		6E	6F	6G	6H		
		6J	6K	6L	6M		
		9U	209 653	9V	9W	9X	209 653
		6G		6H	6I	6J	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	14 572	6U	6V	6W	14 572
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	474 100	6Y	6Z	7A	472 912
	TOTAL III	7B	698 325	TY	TZ	UA	697 137
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	698 325	UB	UC	UD	697 137
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF				
	- financières	UG	UH	1 188			
	- exceptionnelles	UJ	UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

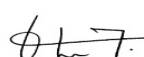


627

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2020
Extension 2

SCHL

[illegible]

Désignation de l'entreprise : SCHL				Néant ☐ *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	60	UV		UW	60				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	17 486		17 486						
	Autres créances clients	UX	79 368		79 368						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	1 939		1 939					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC	472 912		472 912						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	9 780		9 780						
	Charges constatées d'avance	VS	7 909		7 909						
	TOTAUX			VT	589 455	VU	589 395	VV	60		
RENVOS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	1 554		1 554						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	220 546		220 546						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	55 494		55 494						
Personnel et comptes rattachés		8C	11 209		11 209						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	17 439		17 439						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	5 302		5 302						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	21 436		21 436						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	2 251		2 251						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	779 839		779 839						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	5 250		5 250						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	1 120 320	VZ	1 120 320					
RENVOS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	361 235	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							



ANNEXE

au bilan et au compte de résultat

SARL SCHL

ZA de la Maie Avenue de l'Europe
62720 RINXENT

Exercice clos le : 31/12/2019

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 544 662,64 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 130 153,19 E.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

SARL ACOS

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS - COVID-19**

A la date d'arrêté des comptes, les conséquences du Covid-19 ne nécessitent pas d'impacter les comptes au 31 décembre 2019 et ne remettent pas en cause la continuité d'exploitation.

2.2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

En 2017, la société a procédé à une réévaluation libre de l'ensemble de ses immobilisations sur les bases suivantes :

- actifs incorporels : aucun actif incorporel connu ne nécessite d'être réévalué ;
- actifs corporels : les véhicules ont été réévalués sur la base de leur "côte Argus" à fin décembre 2017, les autres actifs incorporels sont composés de matériel informatique dont la valeur de marché n'a pas conduit à leur réévaluation ;
- Titres de Participation : Les participations dans les sociétés SAS LEPETIT, détenue à 99.6% et SAS EUROMAT EQUIP, détenue à 60.35%, ont été réévaluées sur la base prudente de 140 % des capitaux propres desdites filiales à la date du 31 décembre 2016.

Cette réévaluation s'est traduite par un écart de réévaluation libre qui figure dans les capitaux propres de la société au 31 décembre 2018 pour 912 237 €. Celui-ci se compose de 63 641 € de réévaluation des biens corporels et de 848 596 € de réévaluation des titres de participations des filiales.

SARL ACOS



627

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 1 677 554

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	127 302	10 246	16 885	120 663
Immobilisations financières	1 556 890			1 556 890
TOTAL	1 684 193	10 246	16 885	1 677 554

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 320 325

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	98 668	26 109	14 105	110 672
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières	209 653			209 653
TOTAL	308 321	26 109	14 105	320 325

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Constructions s/sol d'autrui	7 676	7 074	602	8 ans
Agencements	13 363	13 363	0	5 ans
Matériel de transport	44 381	44 381	0	de 1 à 3 ans
Mobilier et mat.de bureau	43 952	34 563	9 389	de 1 à 4 ans
Mobilier de bureau	11 292	11 292	0	de 2 à 3 ans
TOTAL	120 663	110 672	9 991	

3.2 - Etat des créances = 589 455

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	60		60
Actif circulant & charges d'avance	589 395	589 395	
TOTAL	589 455	589 395	60

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Provisions pour dépréciation = 487 484**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	487 484				487 484
Comptes financiers	1 188		1 188		
Total	488 672		1 188		487 484

3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 7 516

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	816
Autres créances	6 700
Disponibilités	
TOTAL	7 516

3.5 - Charges constatées d'avance = 7 909

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

SARL ACOS

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 7 622

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	500	15,24	7 622
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	500	15,24	7 622

4.2 - Etat des dettes = 1 186 986

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	222 100	222 100		
Dettes financières diverses	846 505	779 839		
Fournisseurs	55 494	55 494		
Dettes fiscales & sociales	57 637	57 637		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	5 250	5 250		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 186 986	1 120 320		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 31 482

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	9 132
Dettes fiscales & sociales	17 100
Autres dettes	5 250
TOTAL	31 482

SARL ACOS



627

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 494 418**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	262 112	53,01 %
Produits des activités annexes	232 306	46,99 %
TOTAL	494 418	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

SARL ACOS

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 7 516

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	816
Clients fact a etablr(418100)	816
Autres créances :	6 700
Divers produits a recevoir(468700)	6 700
TOTAL	7 516

8.2 - Charges constatées d'avance = 7 909

Charges constatées d'avance	Montant
Charges const.d'avance(486000)	7 909
TOTAL	7 909

8.3 - Charges à payer = 31 482

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	9 132
Fourn. fact. non parven.(408100)	9 132
Dettes fiscales et sociales :	17 100
Conges a payer(428200)	9 209
Provision 13eme mois(428600)	2 000
Charges sociales/cp(438200)	2 688
Charges sociales / 13eme mois(438630)	720
Cap formation continue(438650)	571
Etat charges a payer(448600)	1 912
Autres dettes :	5 250
Charges a payer(468600)	5 250
TOTAL	31 482



627

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euro

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et Participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
EUROMAT EQUIP	190 250	730 065	60	763 589	763 589			3 685 472	56 492	48 317
LEPETIT	180 000	247 841	100	583 588	583 588			2 325 193	81 145	49 800
MTE SERVICES	100 000		100			472 912				
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & partic.										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

LA SOCIETE MTES EST EN PROCEDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE, NOUS NE DISPOSONS PAS DES COMPTES DE L'EXERCICE 2018. LA PARTICIPATION DE 195 653 €EST PROVISIONNEE POUR 195 653 €ET LE COMPTE COURANT DE 472 912 €EST PROVISIONNE POUR 472 912 €DEPUIS 2015.

SARL ACOS



627

S.C.H.L
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : ZAC de la Maie, avenue de l'Europe
62720 RINXENT
379 463 979 RCS BOULOGNE S/MER

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 25 JUIN 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 130 152 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 130 152 euros

En totalité au compte « report à nouveau »

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 25 juin 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

